

## Dépêche AEF : Point d'étape sur la mission en cours pour lever les freins à la rencontre entre offre et demande d'apprentissage

5-6 minutes

---

Dans la continuité de la loi "Avenir professionnel" et le cadre de la mobilisation nationale pour l'emploi, l'un des objectifs affichés par le gouvernement est de mieux mettre en relation l'offre et la demande d'apprentissage. Les ministres du Travail, de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ont à ce titre missionné, en septembre 2019, Guillaume Houzel, inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche. Il vient de leur adresser, fin octobre, un retour intermédiaire dont il a donné les grandes lignes à l'occasion d'un colloque organisé par le Medef le 4 novembre.



Guillaume Houzel, inspecteur général de l'éducation, du sport et de

la recherche ministère du Travail

À l'occasion d'un colloque organisé par le Medef le 4 novembre 2019 pour les un an de la loi "Avenir professionnel", Guillaume Houzel est intervenu pour faire un point sur la mission qui lui a été confiée par Muriel Pénicaud, Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal.

Sa lettre de mission, datée du 10 septembre 2019, lui fixe comme objectif de "permettre à chaque jeune, chaque entreprise et chaque CFA, de disposer de la totalité de l'information nécessaire pour rendre possible son projet de formation ou de recrutement".

quatre étapes

Le courrier détaille les quatre étapes de la mission. Dans un premier temps, il doit "cartographier les plateformes existantes", "identifier les conditions juridiques, informatiques et opérationnelles" et "proposer des scénarii de mise en œuvre", puis, dans un second temps, "conduire le projet de création du scénario qui sera décidé par le gouvernement sur cette base".

"Cette mission vient d'être lancée courant septembre, indique Guillaume Houzel. J'ai effectué un premier retour intermédiaire fin octobre. Il s'agit d'une cartographie des problèmes pratiques et des prémices de solutions."

prémices de solutions

Parmi les obstacles identifiés à la rencontre entre l'offre et la demande, figure le champ couvert par les plateformes existantes pour mener à l'apprentissage. "Affelnet couvre les élèves sortant de troisième tandis que Parcoursup couvre les nouveaux bacheliers et un peu au-delà, détaille Guillaume Houzel. Mais 200 000 entrées en apprentissage ne passent pas par ces plateformes. Il y a en outre un problème de temporalité puisque ces plateformes ne sont pas ouvertes tout au long de l'année."

Une des premières pistes envisagées pour améliorer le lien entre les jeunes et les CFA est donc de perfectionner ces plateformes. "L'idée est d'améliorer les portails tels qu'ils sont et de développer de nouveaux services dans ces portails, précise Guillaume Houzel. Il est préférable d'inclure l'apprentissage avec les autres voies, et non de l'isoler, en imaginant des modules qui permettent une meilleure connaissance des jeunes et des débouchés."

meilleure information

Pour une meilleure connaissance des jeunes, l'objectif est notamment de revoir les informations demandées. "Pour un très jeune, un CV n'a pas de valeur, relève Guillaume Houzel. Il faut trouver d'autres types de données à collecter, comme des éléments qualitatifs, de l'auto-positionnement."

S'agissant des débouchés, il est question à la fois d'améliorer les informations relatives aux CFA - en ajoutant notamment les avis des anciens apprentis et des maîtres d'apprentissage -, et aux entreprises, en créant par exemple un label.

collecte de l'offre de formation

Mais surtout, la réflexion porte sur la collecte de l'offre de formation en apprentissage. "Avec la réforme de l'apprentissage, la méthode antérieure de collecte ne fonctionne plus, explique Guillaume Houzel. Avant, les CFA étaient conventionnés par les conseils régionaux qui recensaient chaque établissement, chaque section, chaque place de formation. Désormais, les CFA se déclarent en préfecture et obtiennent une certification qualité."

Conséquence : une nouvelle forme de collecte doit être pensée. "L'idée serait de mettre en place dans un premier temps un système d'enquête au travers d'un formulaire rectoral, indique Guillaume Houzel. L'objectif serait ensuite de construire un catalogue des formations et de les promouvoir sur Affelnet et Parcoursup."

Feuille de route

Ces différentes pistes se concrétiseront à plus ou moins long terme. "D'ici la fin d'année et le début d'année prochaine, nous préciserons une feuille de route sur la base de ces recommandations, indique Guillaume Houzel. Des corrections sont déjà en cours sur Parcoursup et Affelnet."